

Renseignements & Inscriptions

Dès la mi-juin :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Du lundi au jeudi de 14h00 à 17h00

*Toutes nos formations
peuvent être suivies à titre
professionnel ou personnel*

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Wallonie picarde

Site internet : www.ipepswalloniepicarde.be



www.facebook.com/ipepswalloniepicardetournaileuze

Rue Paul Pastur, 2—7500 Tournai
Tél: 069/25.37.32-34—Fax: 069/25.37.35
ipeps.tournai@hainaut.be

Rue Paul Pastur, 49 –7900 Leuze-en-Ht
Tél: 069/67.21.26—Fax: 069/67.21.27
ipeps.leuze@hainaut.be

Auxiliaire de
L'enfance



Programme des cours

Intitulés des cours	Périodes
Découverte du métier	60
Stage d'observation	24/10
Accueil des enfants dans une structure collective ou un lieu adapté à un accueil à caractère familial: bases méthodologiques	120
Déontologie professionnelle	40
Approfondissement théorique	200
Accueil de l'enfant à domicile et en collectivité : approfondissement méthodologique	100
Accueil des enfants durant leur temps libre: approfondissement méthodologique	100
Auxiliaire de l'enfance : stage d'insertion	200/20
Auxiliaire de l'enfance : stage d'intégration	200/20
Auxiliaire de l'enfance : stage en centre de vacances	180/20
Épreuve intégrée de la section « auxiliaire de l'enfance »	40/20

Finalités

Permettre à l'étudiant d'acquérir les savoirs, méthodologies et outils pratiques relatifs au travail pédagogique spécifique de l'accueil de l'enfant tant dans le secteur de l'accueil collectif que dans le secteur de l'accueil à caractère familial.

Plus précisément, rendre l'étudiant capable d'assurer une **présence stimulante et épanouissante** et un rôle éducatif auprès d'un enfant **ou d'un** groupe d'enfants, dans un processus favorisant son/leur développement global, dans sa/leur relation à soi et aux autres.

Titre délivré

Certificat de qualification « Auxiliaire de l'enfance » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

Durée des études

1 an (12 mois)

En journée

Lieu de formation

Site de Leuze—Rue Paul Pastur, 49

Conditions d'admission

- Certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire.
- **Certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI).**
- Certificat de l'enseignement technique secondaire inférieur.

Conditions d'inscription

- Photocopie de la carte d'identité
- Paiement du droit d'inscription: varie en fonction du nombre de périodes suivies.
- Droit administratif complémentaire : 10€ par année scolaire

VASTE PARKING

PROXIMITÉ DE LA GARE